

7, rue de l'Anémone  
1180 BRUXELLES UCCLE

☎ 02/345.42.97 02/345.43.04

Registre du Commerce : Bruxelles n° 379.376

N° Immatriculation T.V.A. 413.348.078

Société Générale de Banque 1180 Bruxelles  
n° compte 210.0618.197.68

N/Réf. FF/ES/75/2440

Bruxelles, le 20 novembre 1975

V/Réf.

Monsieur,

Concerne : Aménagement et rectification de la rivière  
La Haine dans la traverse de la Commune de  
MORLANWELZ-MARIEMONT

Par la présente, nous vous confirmons les entretiens que vous avez eus avec notre Conducteur du chantier, Monsieur THOMAS, et à la suite desquels il a été convenu ce qui suit :

- 1° Monsieur ..... marque son accord pour la mise à la disposition de la SADE de son terrain cadastré n° A 977J<sup>b</sup>.
- 2° L'entreprise SADE, préalablement à la prise de possession du terrain, fera dresser un état des lieux contradictoire.
- 3° L'entreprise SADE s'engage à remettre, après exécution des travaux, le terrain dans son état initial.
- X 4° L'entreprise SADE s'engage à reconstruire la clôture de A. en B. tel que mentionné sur le schéma reprenant la situation du terrain. *Cette clôture était constituée d'un mur en brique de 60 cm d'épaisseur.*

Tout prochainement, Monsieur ..... se permettra de se présenter chez vous en vue de retirer un exemplaire de la présente lettre ainsi que le schéma de situation du terrain qui vous a été remis en annexe à notre lettre du 4 novembre 1975, références FF/ES/75/2270. Ces deux documents lui seront remis signés par vous.

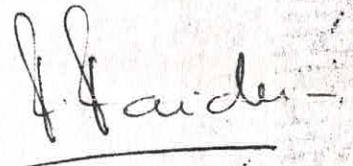
Suite 1. à notre lettre du 20 novembre 1975 N° 2440

Nous vous remercions pour votre esprit de collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fait en double exemplaire  
à Bruxelles, le 20 novembre 1975

POUR ACCORD,

Le Chef de Succursale,



F. FAIDER.-

THIBAUT-GORET.-